



COMMISSION
Coopération et développement

**Projet de Compte Rendu
de la réunion de Coopération et développement
Bruxelles, le 10 juillet 2012**

QUÉBEC (CANADA) | 17 – 20 MARS 2013

Compte rendu de la réunion

**Présidence de M. Mahama Sawadogo,
ancien Président de la Commission,
en remplacement de M. Joseph NDong,
Président de la Commission, empêché**

* * *

La Commission de la coopération et du développement s'est réunie à Bruxelles (Belgique), le 10 juillet 2012, sous la présidence de **M. Mahama Sawadogo**, ancien président de la Commission. Plus d'une trentaine de parlementaires provenant de toutes les régions de l'APF participaient aux travaux.

M. Mahama Sawadogo, ouvre la réunion en saluant l'ensemble des participants et en remerciant la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles pour l'accueil chaleureux et pour la qualité de l'organisation. Il informe les membres de la Commission que le Président **M. Joseph NDong**, retenu au Sénégal en raison des élections législatives dans le pays lui a demandé, en sa qualité de doyen et ancien Président de la Commission, de présider les travaux en ses lieux et place.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Mahama Sawadogo soumet aux membres de la Commission le projet d'ordre du jour des travaux.

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Communication du Président de la Commission

M. Mahama Sawadogo livre, au nom du Président de la Commission empêché, une courte communication aux membres de la commission, en faisant un bref rappel des travaux de la Commission effectués depuis la réunion du 2 au 4 avril 2012 à Delémont.

La commission prend acte de cette communication.

3. Adoption du compte rendu et du relevé de décisions de la réunion du 2 au 4 avril 2012 qui s'est tenue à Delémont (Jura - Suisse).

M. Mahama Sawadogo demande aux membres de la Commission d'adopter le compte rendu et le relevé de décisions de la réunion qui retracent la réalité des discussions de cette réunion de Delémont.

Le compte rendu et le relevé de décisions de la réunion du 2 et 3 avril 2012 sont adoptés sans modification.

4. Préparation de l'audition de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

M. Mahama Sawadogo rappelle que lors de la réunion de Delémont, deux questions avaient été préparées, elles portent sur l'avenir des négociations commerciales en cours au niveau du Cycle de Doha à l'OMC et une seconde sur la question foncière et le phénomène d'acquisition et d'accaparement des terres arables dans l'espace francophone. Il propose que la première soit posée par le représentant du Québec et, la seconde par celui de la Suisse.

La proposition est acceptée

5. Audition : Intervention de M. Cronel Hervé, Conseiller spécial du Secrétaire général de la Francophonie

M. Mahama Sawadogo salue la présence de M. Hervé Cronel en soulignant l'habitude qu'a pris la Commission à auditionner les collaborateurs du Secrétaire général de la Francophonie sur les questions touchant les compétences de la Commission et l'invite à présenter son intervention.

M. Hervé Cronel, présente sa communication en évoquant les trois réunions majeures qui ont eu lieu depuis la commission à Delémont : la CNUCED, le G 20 et Rio + 20. Il présente le contexte et l'état de la situation et évoque les perspectives d'avenir pour la Francophonie 2012. Il renvoie pour détails concernant Rio + 20 à sa note écrite. Il informe également les membres de la Commission de la signature par la RDC du protocole d'accord de l'OHADA qui double ainsi le nombre des pays francophones signataires de ce protocole. Il évoque enfin les conclusions du Premier Forum mondial de la langue française (Québec 2012), souhaitant que la Francophonie économique soit une marque d'excellence. Il termine en souhaitant le renforcement de la présence de la Francophonie.

M. Mahama Sawadogo remercie M. Hervé Cronel pour la qualité de son intervention et pour les informations utiles fournies. Il demande aux membres de la commission s'ils souhaitent intervenir.

M. Patrick Dupriez (Belgique/Communauté française/Wallonie/Bruxelles) félicite lui aussi l'exposé. Il pose, cependant, quelques questions concernant la possibilité des actions et réflexions de la Francophonie en direction du Mali et de la RDC.

M. Grégoire Kafoudji (Bénin) pose une question concernant les OMD. Il se demande s'il existe un certain bilan visant l'éradication de la pauvreté par la promotion de l'agriculture.

M. Idriss Sqalli Adoui (Maroc) souhaite connaître le bilan enregistré au niveau de chaque pays durant 2010, année de la biodiversité et 2011, année de la Forêt. Il souhaite, également, connaître quel rôle doit jouer la Francophonie pour aider à la création d'un Réseau parlementaire sur l'environnement et le développement durable souhaité lors d'un séminaire parlementaire à Lomé, l'année dernière ?

M. Hervé Cronel remercie les intervenants pour la pertinence de leurs interrogations. Il indique que le cas du Mali et celui de la RDC font les préoccupations au niveau du Secrétariat général de la Francophonie et précise qu'ils font l'objet de la Délégation aux Droits de l'Homme concernant les pays en sortie de crises. Il faut remarquer qu'il s'agit des situations différentes qui exigent des réponses aussi différentes.

Dans le cas du Mali il s'agit d'un cas de déstabilisation d'un pays tout entier avec des implications sur tout le Sahara en ce qui concerne, notamment, le trafic d'armes et de drogues.

En ce qui concerne la coopération et le développement, il explique que des bilans ont été faits sur les OMD et que l'on a noté des progrès réels, notamment, dans le domaine de l'éducation. Il indique que la dynamique engagée, se poursuit malgré la crise, ce qui explique la convocation de la Conférence de Tokyo consacrée au financement du développement dans son ensemble. Il explique que la Francophonie dispose d'un organisme technique, l'IEPF, chargé des questions de l'Environnement et de la Biodiversité.

M. Boris MBuku Laka (RDC) demande une mobilisation des parlementaires pour que le Sommet de Kinshasa puisse se tenir dans les meilleures conditions.

M. Mahama Sawadogo répond à certaines interrogations et explique comment les parlementaires avaient souhaité au Séminaire de Lomé, la création du Réseau parlementaire sur l'environnement et le développement durable.

M. Jacques Legendre, Secrétaire général parlementaire de l'APF indique qu'il est disposé et prêt pour la mise en place de ce réseau.

M. Mahama Sawadogo remercie vivement le Secrétaire général parlementaire et M. Cronel pour la qualité de son intervention et pour les informations utiles fournies.

La Commission prend acte de la communication de M. Hervé Cronel

6. Préparation de l'Avis de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) sur le thème du prochain Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements.

M. Mahama Sawadogo explique comment ont été rédigés les précédents Avis. Il sollicite que compte tenu du temps imparti, mandat soit donné au Bureau de la Commission et au Secrétariat pour préparer un projet de texte de cet avis.

La proposition est acceptée.

7. Communication et examen des projets de rapports et de résolutions sur :

7.1. La régulation du foncier dans une perspective de souveraineté alimentaire

Rapporteur : M. Patrick Dupriez (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles)

M. Mahama Sawadogo rappelle les travaux antérieurs menés sur la question et leur cheminement jusqu'au projet de résolution présenté. Il demande au Rapporteur de présenter ce projet.

M. Patrick Dupriez, rapporteur estime qu'il faille d'abord présenter le contexte et faire un résumé du rapport pour la compréhension des nouveaux membres de la Commission avant de commenter le projet de résolution. Il conclue sa présentation en remerciant tous ceux qui ont contribué à la rédaction du rapport et de la résolution.

M. Mahama Sawadogo félicite le rapporteur et demande aux membres de la Commission de réagir sur cette présentation.

M. Grégoire Kafoudji (Bénin) fait quelques observations de forme et souhaite que le projet de résolution donne lieu à la mobilisation des ressources annoncées pour le financement de l'agriculture.

M. Idriss Sqalli Adoui (Maroc) souhaite connaître les raisons qui ont amené le rapporteur de ne pas parler du cas du Maroc discuté dans les précédents projets de rapport.

Il fait ensuite quelques observations de forme. Il précise que l'agriculture doit être considérée comme secteur stratégique dans le cadre de la sécurité alimentaire et souhaite avoir une vision intégrée entre les secteurs de développement (agriculture et industrie) par l'arbitrage dans l'utilisation de l'eau.

M. Patrcik Dupriez, le rapporteur, répond aux observations et remarques faites.

M. Mahama Sawadogo consulte les membres de la Commission et leur demande d'adopter le projet de résolution ainsi amendé.

Le projet de résolution ainsi amendé est adopté.

7.2. La gouvernance économique

Rapporteur : **M. André Burri** (Jura)

M. Mahama Sawadogo explique que le rapport a déjà été adopté et qu'il s'agit ici d'examiner le projet de résolution.

M. André Burri, rapporteur, donne lecture du projet de résolution.

M. Mahama Sawadogo consulte les membres de la Commission.

M. André Bugnon (Suisse) souhaite une mise en forme du projet de résolution.

M. Idriss Sqalli Adoui (Maroc) intervient également pour faire quelques remarques de forme.

M. Jean Makerama (Burundi) souhaite que les dates de présentation du projet de résolution soient bien précisées et que le projet fasse aussi part à la taxation des transactions financières et aux financements innovants.

Le représentant du Gabon souhaite que la Commission puisse se pencher sur les indicateurs mesurables de la bonne gouvernance.

M. Mahama Sawadogo explique que la Commission a eu à se pencher sur la question des financements innovants et qu'il n'est pas exclu que l'on revienne sur ces questions et sur les indicateurs de la bonne gouvernance.

M. Hervé Cronel précise que la question de financements innovants a été l'objet des travaux de la Commission à Cotonou et propose que le projet de résolution fasse appel à la norme ISO 2000, écrite par la Francophonie comme instrument pour la responsabilité sociétale des entreprises.

La proposition est acceptée

Le projet de résolution ainsi amendé est adopté.

8. Communication et discussion :

8.1 Suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC)

Rapporteurs : **M. Mahama Sawadogo** (Burkina Faso)
M. Germain Chevarie (Québec)

M. Mahama Sawadogo, souhaite que la Commission puisse continuer à assurer le suivi de ces négociations et poursuivre ses actions de sensibilisation sur ses importantes questions auprès des parlementaires de l'espace francophone.

Il informe les membres de la commission que le Secrétariat général et la Direction des relations extérieures de l'OMC envisagent tenir à Genève dans le cadre du Forum public un atelier sur le Commerce équitable. Il indique également que **M. Germain Chevarie**, co-rapporteur, proposera aux membres de la commission un nouveau format du rapport. Il lui cède la parole.

M. Germain Chevarie (Québec), rapporteur, indique aux membres de la Commission que le rapport présent n'a pas subi de grande modification depuis la dernière réunion de Delémont. Il rappelle que cela fait depuis maintenant huit ans, les Sections du Burkina Faso et du Québec sont responsables de la rédaction d'un rapport de suivi sur le thème des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC pour la Commission de la coopération et du développement de l'APF. Il indique que le thème est maintenant bien connu par les membres de la Commission et le rapport est quelque peu redondant dans son format actuel.

Il explique que dans un contexte où les négociations progressent très lentement, il est suggéré d'envisager une refonte du rapport afin, d'une part, de dynamiser les discussions qui ont lieu lors des réunions de la Commission et, d'autre part, d'apporter une contribution davantage liée à l'approfondissement de thèmes qui interpellent les parlementaires.

Il indique qu'il s'agit de réduire les deux sections du rapport portant sur la revue de l'actualité et sur le résumé des activités pour ne relater que ce qui s'est déroulé depuis la dernière mise à jour du rapport, au lieu de présenter tout l'historique des négociations et l'ensemble des activités tenues par la Commission. Il explique que les anciennes versions du rapport pourront de toute façon être consultées au besoin. Ensuite, une troisième section serait créée et porterait sur l'approfondissement d'une thématique d'étude qui pourrait, par exemple, être davantage liée à un sujet qui est très présent dans l'actualité,

qui touche une problématique spécifique ou qui se collerait au thème abordé lors d'une prochaine activité de la Commission (par exemple le Forum public annuel de l'OMC).

Pour lui l'idée est de garder la notion de « suivi », mais en s'intéressant à des thèmes porteurs qui pourraient mobiliser les parlementaires francophones. Il propose que le thème soit consacré au commerce équitable dans le cadre du Forum public 2013 qui se tiendra à Genève en septembre prochain. Il suggère que le nouveau format du rapport soit proposé dans le cadre de la réunion de la commission qui se tiendra à Québec au printemps 2013.

M Idriss Sqalli Adaoui (Maroc) félicite les rapporteurs pour les informations fournies et bien claires qui actualisent et fait un réel suivi de l'activité et des difficultés de l'OMC. Il estime que la question agricole est d'une importance majeure tant pour les populations du Sud que pour ceux du nord. Il demande que l'on hiérarchise les problèmes sur la base des stratégies bien identifiées. Il réaffirme la nécessité de donner à l'OMC toute sa valeur. Il explique également que le commerce équitable est un thème que les parlementaires francophones devraient saisir afin d'y mettre en évidence la spécificité d'une vision francophone.

M. Mahama Sawadogo remercie l'ensemble des intervenants en leur demandant de continuer à suivre les activités de l'OMC pour faire bénéficier la Commission de toutes les informations.

La Commission prend acte de cette présentation.

8.2 Contribution de la Francophonie à l'adoption des stratégies de Développement Durable et à la formation de politiques nationales de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles :

Rapporteur : M. Pierre Dionne Labelle(Canada)

M. Pierre Dionne Labelle (Canada), rapporteur, informe les membres de la Commission qu'il remplace à ce titre M. Robert Aubin et présente une version abrégée de son rapport en attirant l'attention des membres de la Commission sur son rapport écrit qui met en évidence les actions entreprises faisant évoluer ce rapport depuis la réunion de la Commission en 2007 à Libreville et en 2008 à Québec. Il indique également que le rapport qu'il présente aujourd'hui à Bruxelles n'a pas subi de modifications depuis la réunion de Delémont. Il évoque les stratégies nationales de développement durable dans l'espace francophone et en particulier les activités de l'IEPF et les initiatives clés de la Francophonie pour la gouvernance du développement durable dans la perspective du sommet de Rio + 20. Il évoque, enfin, les synergies entreprises entre l'APF et l'IEPF et conclut sa communication en exigeant un bilan qui permettrait de mieux évaluer les avancées réellement accomplies au regard des deux grands objectifs stratégiques sur lesquels reposent les orientations de la Mission D de la Francophonie, à savoir la contribution des stratégies nationales de développement durable aux efforts de réduction de la pauvreté et à l'intégration des pays en voie de développement à l'économie mondiale. Il souhaite enfin que la Commission puisse continuer son travail de suivi dans ce domaine.

M. Mahama Sawadogo félicite le rapporteur. Il souligne l'évolution qualitative de ce rapport. Il constate que les SNDD dans les pays du Sud n'avancent pas. Il retrace les actions de coopération entre l'APF et l'IEPF. Il explique que l'IEPF ne dispose pas suffisamment de moyens et c'est pour cette raison que les parlementaires doivent avoir un

rôle de vigilance afin que les SNDD puissent être réalisées dans les pays de l'espace francophone. Il recommande que l'APF puisse travailler pour la mobilisation des moyens suffisants pour l'IEPF et au niveau de chaque Etat. Il considère que cela est de la responsabilité des Etats et des Chefs d'Etats qui participent aux Sommets de la Francophonie.

M. Hervé Cronel salue l'excellent rapport qui met en exergue l'important travail réalisé par l'IEPF dans le domaine du développement durable. Il souligne l'importance de l'éducation à l'environnement comme stratégie pour le développement durable et comme l'une des missions de la Francophonie. Il informe les membres de la Commission de la tenue en 2014 (année de la fin de la décennie de l'éducation à l'environnement), à Tokyo d'une grande réunion au tour de ce thème. Il indique également qu'à cette occasion une demi-journée sera consacrée aux pays Francophones. Il souhaite également que les parlementaires membres de l'APF soutiennent l'action de l'IEPF en siégeant au conseil d'orientation de l'IEPF. Il termine son intervention en indiquant que le nouveau cadre stratégique décennal sera adopté en 2013. Il insiste sur le fait que les parlementaires devront auprès de leur gouvernement faire à ce que le développement reste une mission essentielle de la Francophonie.

M. Mahama Sawadogo, informe les membres de la commission que **M. Yves Renkin** (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles), vice-Président et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles présentera à la Commission un projet de résolution portant sur l'éducation au développement durable (EDD). Il cède la parole à M. Renkin.

M. Yves Renkin, présente aux membres de la commission le projet de résolution sur l'éducation au développement durable EDD. Il indique que la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles a fait de ce thème une priorité majeure. Elle l'a amorcé lors de la Session annuelle de l'APF à Dakar, où son représentant a interrogé le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, sur les réalisations de la Francophonie en matière d'EDD, à mi-chemin de la Décennie. M. Diouf a rendu compte des activités de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, du plan d'action élaboré par la Francophonie institutionnelle pour les cinq prochaines années en la matière, des activités de l'AUF et de la Direction de l'éducation et de la Formation de l'OIF.

Il explique que les parlementaires de la CECAC ont adhéré au caractère essentiel que revêt, pour l'avenir de notre planète, l'éducation au développement durable dont l'objectif est de former des citoyens en mesure de prendre des décisions, d'agir sur son environnement immédiat et d'être disposé et ouvert à un apprentissage qui se fera tout au long de sa vie.

Il termine son intervention en soulignant qu'en adoptant le projet de résolution, ci-après présentée, l'APF invite les chefs d'Etat et de gouvernements à donner suite à ses réflexions et à poursuivre leurs efforts afin de déployer encore davantage l'Éducation au développement durable en s'associant aux instances de la Francophonie pour favoriser une approche citoyenne au monde. Il invite, tout particulièrement, les parlementaires à assurer que l'Éducation au développement durable soit placée au cœur de la prochaine programmation de la Francophonie, et que dans chacun des pays, elle soit prise en compte dans le développement des politiques d'éducation, culturelles, économiques et sociales.

M. Mahama Sawadogo remercie **M. Yves Renkin** pour la qualité de son intervention. Il indique que l'éducation au développement durable est une priorité qui va au-delà de la

Francophonie ; il souhaite que les membres de la commission puissent au niveau national en faire un plaidoyer.

M. Sqalli Adaoui Idriss, rappelle que sans éducation, il n'y a pas de développement. Il estime que le développement durable répond aux besoins du présent mais également aux besoins des générations futures. Il remercie le rapporteur pour la qualité de son intervention. Il le rassure sur l'engagement de son pays, le Maroc, à adopter toutes mesures susceptibles d'atteindre les Objectifs du millénaire en matière d'éducation. Concernant les stratégies de développement durable (SNDD) il souhaite qu'un tableau synoptique mettant en évidence la réalisation des SNDD dans les pays francophones soit élaboré. De même, il souhaite que dans le cadre de l'intégration environnementale dans les politiques de développement des pays francophones, il soit mis en place des observatoires régionaux de développement durable.

M. Mahama Sawadogo remercie le rapporteur pour son excellent travail et lui demande de continuer à suivre ce dossier tout en souhaitant la mobilisation des moyens permettant à l'IEPF de répercuter ces stratégies au niveau de chaque Etat.

La Commission prend acte de cette communication.

8.3 Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Rapporteure : Mme Télou Mila-Bélé (Togo)

M. Mahama Sawadogo précise que ce thème a été retenu par la Commission lors de sa réunion de Phnom Penh en mai 2011. Il indique, également, que ce rapport a été confié au Togo et à la Mauritanie. Il précise que seule la rapporteure du Togo a effectué un travail considérable sur ce thème et que le mérite lui revient.

Mme Télou Mila-Bélé, présente brièvement son rapport et renvoie pour les détails à son rapport écrit. La rapporteure fait un bref historique des OMD et en décrit les progrès et défis. Elle fait observer qu'à Delémont, elle avait souhaité les contributions des sections pour lui permettre d'améliorer son rapport.

M. Mahama Sawadogo remercie la rapporteure et propose d'ouvrir la discussion.

M. Hervé Cronel, remercie la rapporteure pour le travail fourni. Il précise quelques termes macroéconomiques en lien avec l'aide publique au développement. Il fait observer que atteindre les OMD en 2015 est illusoire. Il fait remarquer également que les OMD sont des objectifs clairs et chiffrés qui méritent d'être poursuivis. Il pense également que les Objectifs du développement durable (ODD) ne doivent pas se substituer aux OMD. Concernant l'amélioration de la situation des pays en développement et de leur endettement, il souligne qu'il faudra veiller à ce que la dette ne soit pas une dette multiforme et mixte associant une dette publique et privée, difficile à appréhender.

M. Grégoire Kafoudji (Bénin) estime pour sa part que les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer dans la vérification des crédits alloués aux gouvernements pour réduire la pauvreté. Il souhaite qu'un instrument d'évaluation de l'action et du contrôle du gouvernement soit mis en place. Il suggère également que l'APF aide les pays de l'espace francophone à élaborer des agrégats permettant d'accélérer la bonne gouvernance.

Mme Gisèle Guigma (Burkina Faso) salue le travail effectué par la rapporteure. Elle fait remarquer aux membres de la commission que la question des OMD est également abordée au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF. Elle précise que l'aspect genre

prend en compte le volet éducation qui permet de réfléchir sur les questions de l'autonomisation des femmes et également sur les violences faites à ces dernières. Elle indique également que la mortalité infantile et les aspects liés à la malnutrition sont également importants.

M. Bakari Seydou (Niger) estime pour sa part que la réduction de la pauvreté est l'objectif principal. Il fait observer qu'au Niger, la mortalité infantile a, considérablement, baissé et qu'il y a eu des progrès dans le domaine de la santé. Il estime également qu'il faut déployer plus d'effort en direction des zones rurales afin d'assurer dans ces zones une sécurité alimentaire permettant d'atteindre la réduction de la pauvreté.

M. Sqalli Adaoui Idriss, pense qu'il faut être optimiste dans l'atteinte des OMD. Il cite un proverbe : « Quand on rêve seul ce n'est qu'un rêve. Quand on rêve ensemble c'est le début de la réalité »

M. Pierre Dionne Labelle, fait observer que les pays occidentaux sont actuellement préoccupés par les crises financières qui sévissent chez eux. Il souhaite que l'Afrique réaffirme sa volonté d'atteindre les OMD.

M. Mahama Sawadogo indique que le rapport sur les OMD est pour l'essentiel complet. Il demande à la rapporteure de proposer lors de la prochaine réunion de la commission à Québec un projet de résolution tenant compte des observations et des remarques des membres de la commission. Il termine son intervention en remerciant Mme Télou Mila Bélé pour la qualité du travail effectué.

La Commission prend acte de la communication et de cette proposition

9. Questions diverses

S'agissant des questions diverses, **M. Mahama Sawadogo** indique que plusieurs points seront abordés.

Avis de l'APF au Sommet de Kinshasa.

Concernant l'Avis de l'APF au Sommet de Kinshasa, il indique qu'il revient à la commission de proposer une rédaction de l'Avis qui devait être soumis à l'Assemblée plénière. Il explique que ce travail n'a pas pu être réalisé du fait que les trois commissions permanentes de l'APF, le Réseau parlementaire des Femmes de l'APF et le Comité Ad hoc du Sommet n'avaient pas encore déposé leurs textes. Il propose qu'un comité restreint composé des membres de la Commission avec le soutien du Secrétariat général de l'APF puisse rédiger le texte qui sera soumis en séance plénière.

Travaux futurs de la Commission.

Au titre des travaux futurs de la commission **M. Mahama Sawadogo** propose que la section du Bénin réfléchisse sur les indicateurs permettant d'apprécier la bonne gouvernance. Il propose également que les sections du Niger et de la Suisse se penchent sur le thème de l'Economie verte.

M. Jean-Pierre Dufau (France) indique, pour sa part, qu'il vient d'être désigné Président de la section française de l'APF et que par conséquent c'est avec beaucoup de regret qu'il

quitte la commission dont il était tant attaché. Il propose comme prochain thème d'étude, l'emploi des jeunes dans l'espace francophone, il souhaite que cette réflexion soit menée en collaboration avec la section du Tchad.

M. Mahama Sawadogo, remercie M. Jean-Pierre Dufau, pour son engagement sans faille aux travaux de la commission et lui souhaite toute la réussite pour ses nouvelles fonctions.

La Commission prend acte de cette proposition

M. Hervé Cronel donne deux points d'information intéressant l'APF :

- la tenue à Brazzaville d'une réunion des parlementaires de 15 pays membres de l'ITIE ;
- la tenue d'une réunion conjointe Francophonie - Commonwealth sur l'OMC en 2014.

M. Mahama Sawadogo informe, également, les membres de la Commission que l'APF et l'IEPF ont programmé un séminaire de sensibilisation des parlementaires de l'Océan Indien sur les changements climatiques. Concernant l'OMC, il indique qu'un atelier sur le commerce équitable sera organisé dans le cadre du Forum Public OMC 2012 à Genève en automne.

La Commission en prend bon acte

10. Date et lieu de la prochaine réunion de la commission

M. Germain Chevarie, annonce aux membres de la commission l'invitation de la section québécoise de l'APF que le Québec, accueillera la prochaine réunion de la commission.

La Commission prend acte de cette proposition.

M. Mahama Sawadogo, remercie la section de la section Belgique/Communauté Française/Wallonie- Bruxelles de l'APF pour les conditions de travail et pour la chaleur des relations qui se sont dégagées pendant cette réunion et lève la séance.

La séance est levée.

Relevé de décisions

La Commission de la coopération et du développement de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Bruxelles, le 10 juillet 2012 a :

ADOPTE sans modification le projet d'ordre du jour des travaux ;

ADOPTE sans modification le compte rendu et le relevé de décisions de la réunion de Delémont (Jura - Suisse) du 2 au 4 avril 2012 ;

ENTENDU ET PRIS ACTE de la Communication du Président de la Commission faite par M. Mahama Sawadogo (Burkina Faso) ;

ENTENDU ET PRIS ACTE de la communication de M. Hervé Cronel, Conseiller spécial du Secrétaire général de la Francophonie ;

DECIDE de poser deux questions à M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, une question sur l'avenir des négociations commerciales en cours et une seconde sur la question foncière et le phénomène d'acquisition et d'accaparement des terres arables dans l'Espace francophone ;

DONNE mandat au bureau de la Commission et au Secrétariat pour préparer un projet de texte de l'Avis de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sur le thème du Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements ;

ADOPTE, après quelques amendements, le projet de résolution sur la régulation du foncier dans une perspective de souveraineté alimentaire, présenté par M. Patrick Dupriez (Belgique/Communauté française/ Wallonie-Bruxelles) ;

ADOPTE, après quelques amendements de forme, le projet de résolution sur la gouvernance économique et la responsabilité sociétale des entreprises présenté par M. André Burri (Jura-Suisse) ;

ENTENDU ET PRIS ACTE du rapport de M. Mahama Sawadogo (Burkina Faso) et M. Germain Chevarie (Québec), sur le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC ;

ENTENDU ET PRIS ACTE de la communication de M. Pierre Dionne Labelle (Canada), Rapporteur, sur la contribution de la Francophonie à l'adoption des stratégies nationales de développement durable et à la formulation de politiques nationales de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles ;

ENTENDU ET PRIS ACTE du projet de résolution sur l'éducation au développement durable présenté par M. Yves Renkin (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) à la commission de l'Education, de la communication et des affaires culturelles ;

ENTENDU ET PRIS ACTE de la communication de Mme Telou Mila-Bellé (Togo), Rapporteuse, sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD). Et **DECIDE** qu'un projet de résolution soit préparé et examiné lors de la prochaine réunion de la Commission à Québec ;

DECIDE pour ses travaux futurs d'amorcer une réflexion sur les thèmes suivants :

- Les indicateurs de la bonne gouvernance, rapport confié à la section béninoise ;
- L'économie verte, rapport confié à la section du Niger et à la section suisse ;
- L'emploi des jeunes, rapport confié à la section française et à celle du Tchad ;

ACCEPTE l'invitation de la section québécoise de l'APF à accueillir la prochaine réunion de la commission au printemps 2013.